

Les employeurs qui recrutent, entre le 1er mars 2021 et le 31 décembre 2021, percevront pour la première année de contrat : une aide de 8 000 euros pour un apprenti de plus de 18 ans à 29 ans révolus.

- Cette aide à l'embauche vaut pour tous les contrats d'apprentissage jusqu'au Bac+5.
- Elle sera versée aux entreprises de moins de 250 salariés et également aux entreprises de 250 salariés et plus, dès lors qu'elles respectent un objectif de 5% d'alternants dans leur effectif.
- Cette aide vous sera versée mensuellement à hauteur de 800 €/mois pendant 10 mois.
- Outre le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation pourra également bénéficier de cette aide.

Avec cette aide, la première année d'apprentissage aura donc un "coût quasi nul" pour une entreprise.

## Simulations\*

### Avec aide BTS

BTS 1<sup>ère</sup> année = 0 €/mois

BTS 2<sup>ème</sup> année = 51% du SMIC = 792,84 €/mois

Coût moyen sur 24 mois = **396 €** au lieu de 730,62 € sans aides.

Ex : Ilies à 19 ans, il va suivre une formation de BTS MCO 2<sup>ème</sup> année (bac+2) sur 1 an.

Sa rémunération sera de 43% du SMIC soit 661,95 €/mois. Vous bénéficiez de l'aide de l'État de 8 000 €. Le coût mensuel chargé pour l'entreprise sera de 0 €.

### Avec aide de 8 000 € Bac+3

**157 €/mois** lissé sur 12 mois au lieu de 823,93 € sans aides.

Ex : Manon à 21 ans, elle va suivre une formation en bachelor (bac+3) sur 1 an.

Sa rémunération sera de 53% du SMIC soit 823,93 €/mois. Vous bénéficiez de l'aide de l'État de 8 000 €. Le coût mensuel chargé pour l'entreprise sera d'environ de **157 €/mois**.

### Avec aide Bac+5

Ms 1<sup>ère</sup> année = 53% du SMIC = 157 €/mois

Ms 2<sup>ème</sup> année = 61% du SMIC = 948,29 €/mois

Coût moyen sur 24 mois = **552,77 €** au lieu de 886,10 € sans aides

Ex : Martin à 23 ans, il va suivre une formation en master (bac+5) sur 2 ans.

Sa rémunération sera de 53% du SMIC la première année soit 823,93 €/mois et de 61% du SMIC la deuxième année soit 948,09 €/mois. Vous bénéficiez de l'aide de l'État de 8 000 €. Le coût mensuel chargé pour l'entreprise sera de **552,77 €/mois** lissé sur 2 ans.

Contactez nos conseillers en formation pour une simulation personnalisée : 04 67 99 48 10.

[admissions@keyce.fr](mailto:admissions@keyce.fr)  
[www.keyce-business-school.fr](http://www.keyce-business-school.fr)

[o.maurin@keyce-informatique.fr](mailto:o.maurin@keyce-informatique.fr)  
[www.keyce-it.fr](http://www.keyce-it.fr)

[admissions@keyce-tourisme.fr](mailto:admissions@keyce-tourisme.fr)  
[www.keyce-tourisme.fr](http://www.keyce-tourisme.fr)